

02 Question de Mme Kattrin Jadin au secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, sur "la protection des mineurs dans le cadre des demandes d'asile" (n° 4167)

02.01 **Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le secrétaire d'État, vous avez lancé depuis peu un projet pilote prévu jusqu'en septembre 2015 dans les centres d'accueil de Bovigny et d'Arendonk. L'objectif est de permettre aux mineurs qui n'ont pas de réelles perspectives légales de pouvoir rester en Belgique, de suivre une formation susceptible de leur offrir un bagage pour construire une nouvelle vie dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers.

Quel est le nombre de jeunes participant à ce programme? Quelles sont les premières évaluations? Savons-nous déjà si ce projet pourra être prolongé?

02.02 **Theo Francken**, secrétaire d'État: Honorable membre, j'ai l'honneur de vous communiquer les informations suivantes.

Tout d'abord, depuis le démarrage du projet en septembre 2014, vingt-trois jeunes ont intégré le trajet proposé par le projet *My Future*. Treize MENA sont concernés par celui-ci. Je leur ai rendu visite à Arendonk vendredi dernier, en compagnie de la ministre de l'Éducation de la Région flamande, Mme Hilde Crevits.

Ensuite, le projet pilote a permis de confirmer le besoin d'un accompagnement spécifique des MENA sans perspective de séjour à l'approche de leur majorité, plus particulièrement via deux composantes du projet. La mise à disposition de formations professionnelles de type court constitue un bagage pour le jeune, quelle que soit sa future destination.

Au cours de ses six premiers mois, le projet a été adapté de la manière suivante. Nous avons élaboré un partenariat sur mesure avec le Sint Klaracollege d'Arendonk.

La deuxième adaptation vise le développement de la capacité d'agir, *empowerment*, facilitant une prise de décision en connaissance de cause sur les possibilités d'orientation future des MENA. L'approche développée dans le projet pilote implique également une adaptation de la culture de travail des professionnels du réseau d'accueil et un changement de perspective de la part des MENA accueillis au sein du réseau.

Certains MENA perçoivent le projet pilote *My Future* comme étant uniquement un trajet de retour volontaire. Le retour volontaire est l'un des scénarios possibles pour les MENA, mais l'ensemble des options sont évaluées avec les jeunes en fonction de chaque situation individuelle. Le trajet *My Future* est nouveau pour les MENA accueillis dans le réseau. Une période d'information est donc nécessaire pour la circulation d'une information correcte relative à la plus-value du trajet. Le projet pilote est suivi de manière rapprochée et très professionnelle par le service MENA de Fedasil, en particulier concernant la plus-value individuelle du trajet pour chaque MENA intégrant ce parcours.

Une analyse de la plus-value de ce trajet sera réalisée à la fin de la phase pilote en septembre. Les recommandations de cette analyse permettront de décider de la prolongation du projet et des éventuelles adaptations nécessaires. Il est donc prématuré de se prononcer sur une prolongation du projet pilote, celui-ci étant seulement à mi-parcours.

Je suis favorable au projet. Actuellement, il se fait sur base volontaire mais, comme l'afflux des MENA est actuellement important, je me demande dans quelle mesure il ne faudrait pas le rendre obligatoire. En effet, même lorsque les MENA n'ont pas du futur ici, il est très important de faciliter leur *empowerment* et de leur donner des chances à leur majorité, aussi dans leur pays d'origine. Je lance ici une idée. Une évaluation professionnelle sera faite par la cellule MENA de Fedasil.

02.03 **Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour ces réponses. Nous pouvons en effet constater, surtout en ayant lu la presse de ces derniers jours, une nouvelle augmentation des demandes. Je constate, et je me réjouis, de voir que ce projet pilote connaît un certain succès. Je verrai avec vous en septembre ce qu'il en sera et comment ce projet pourra, le cas échéant, être pérennisé.